certainteed
SAINT-GOBAIN

LIMITÉE

GARANTIE

Moulure Extérieure Restoration Millwork®

SAINT-GOBAIN

Restoration Millwork® Garantie limitée de 25 ans

Portée et durée de la protection

CertainTeed LLC (« CertainTeed ») garantit au propriétaire du bâtiment/consommateur d'origine que, dans la mesure où elle est soumise à une utilisation normale et appropriée, sa moulure extérieure Restoration Millwork® sera exempte de vices de fabrication pendant une durée de 25 ans à compter de sa date d'installation. CertainTeed autorisera le remplacement du produit pour toute moulure extérieure Restoration Millwork que CertainTeed juge défectueuse aux termes de la présente garantie limitée. Au lieu de fournir un produit de remplacement, CertainTeed se réserve le droit, à sa discrétion, de rembourser le montant initial payé par le propriétaire du bâtiment/consommateur d'origine pour la moulure extérieure Restoration Millwork jugée défectueuse aux termes de la présente garantie.

En aucune circonstance et en aucun cas CertainTeed ne sera responsable des frais de main-d'œuvre ou autres dépenses quelconques ayant trait à l'enlèvement, la réparation ou l'installation de la moulure extérieure Restoration Millwork d'origine ou de remplacement. CertainTeed ne sera pas responsable de l'apprêt, de la peinture ou de tout autre revêtement appliqué sur la moulure extérieure Restoration Millwork d'origine ou de remplacement.

En cas de remplacement aux termes de la présente garantie, la garantie d'origine sera appliquée au matériau de remplacement qu'elle couvrira pendant le restant de la période de garantie en vigueur au moment où CertainTeed a déterminé que la moulure extérieure Restoration Millwork était défectueuse.

Important – La moulure extérieure Restoration Millwork doit être utilisée exclusivement pour l'usage auquel elle est prévue.

*La moulure extérieure Restoration Millwork n'a **pas** été conçue ni testée pour être utilisée dans des applications porteuses ou structurelles afin de remplacer des matériaux tels que le bois. Veuillez noter qu'une telle utilisation incorrecte risque de provoquer des blessures de l'utilisateur ou d'autres personnes.*

Cessibilité

La présente garantie s'applique au propriétaire du bâtiment/consommateur d'origine et n'est pas transférable.

Limitations

La présente garantie ne couvre pas, et n'engage pas la responsabilité de CertainTeed, en cas de défaillance, vice ou dommage causé(e) par des situations ou événements étant au-delà des conditions normales d'exposition et/ou ne dépendant pas de la volonté de CertainTeed dont, sans toutefois s'y limiter :

- Mauvaise utilisation, abus, négligence ou encore transport, manipulation ou stockage inapproprié(e) (y compris une négligence ou un manquement à fournir l'entretien raisonnable et nécessaire pour éviter l'accumulation de saletés ou de taches de surface).
- Mauvaise installation ou installation ne respectant pas strictement les directives écrites de CertainTeed pour les moulures extérieures Restoration Millwork.
- Utilisation d'accessoires ne recevant pas et/ou ne fixant pas correctement la moulure extérieure Restoration Millwork.
- Impact d'objets étrangers, incendie, tremblement de terre, inondation, foudre, grêle, ouragan, tornade ou encore autre accident ou cas de force majeure.
- Vices, défaillances ou dommages au mur ou substrat, sur lequel la moulure extérieure Restoration Millwork est installée, provoqué(e)s par le déplacement, la déformation, la fissuration ou le tassement du mur ou du substrat ou encore de la fondation du bâtiment.

- Décoloration ou autre dommage provoqué(e) par la pollution de l'air (y compris les oxydes métalliques ou particules métalliques), les exsudations, les taches de sources extérieures ou l'exposition à des produits chimiques nocifs.
- Décoloration, poudre blanche, assombrissement et/ou jaunissement du produit provoqués par des intempéries ordinaires, l'exposition à la lumière naturelle du soleil et/ou des conditions atmosphériques extrêmes.
- Apprêt, peinture ou encore autres revêtements ou finis appliqué(e)(s) sur le produit par le propriétaire du bâtiment/consommateur ou tout tiers.
- Non-respect des directives écrites de CertainTeed sur le type de peinture et la manière de peindre des moulures extérieures Restoration Millwork, ce qui peut annuler la présente garantie.(Il est courant de peindre les moulures et lorsque ces peintures sont bien faites, elles n'ont aucun impact sur le produit lui-même. Les problèmes relatifs à l'apprêt, la peinture ou tout autre revêtement ou fini doivent être adressés directement au fabricant de ce produit spécifique. Pour plus d'information sur les peintures ou la manière de peindre les moulures Restoration Millwork, veuillez visiter www.certainteed.com.)
- Toute autre cause n'impliquant pas un vice de fabrication de la moulure extérieure Restoration Millwork de CertainTeed.

La moisissure et le mildiou sont des phénomènes causés par les conditions atmosphériques; il ne s'agit donc pas d'un défaut de fabrication. À ce titre, la moisissure et le mildiou ne sont pas couverts par la présente garantie, ni par aucune garantie implicite.

CertainTeed se réserve le droit d'interrompre ou de modifier n'importe lequel de ses produits, dont notamment sa couleur, sans préavis au propriétaire du bâtiment/consommateur. CertainTeed ne sera pas responsable si le produit de remplacement n'a pas exactement la même couleur ou le même brillant que le produit d'origine en raison d'un vieillissement normal. En cas de remplacement de tout matériau en vertu de la présente garantie, CertainTeed pourra fournir des produits qu'elle considère comme étant de qualité ou de valeur comparable si le produit initial n'est plus offert ou s'il a été modifié.

Garantie EXCLUSIVE et limitation des recours

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE L'UNIQUE GARANTIE ET L'UNIQUE RECOURS FOURNIS PAR CERTAINTEED. LA GARANTIE ET LES RECOURS PRÉVUS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT PRÉVALENT EXPRESSÉMENT SUR TOUTE AUTRE OBLIGATION, GARANTIE OU ASSERTION, ÉCRITE, VERBALE OU IMPLICITE EN VERTU D'UN STATUT, D'UNE LOI OU D'ÉQUITÉ, DONT, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIABILITÉ ET D'ADAPTATION À UN OBJECTIF PARTICULIER. IL EST POSSIBLE QUE CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES IMPLICITES OU DÉTERMINENT LA DURÉE, APRÈS LA VENTE, PENDANT LAQUELLE UN ACHETEUR PEUT DEMANDER UN RECOURS AUX TERMES DE GARANTIES IMPLICITES. L'EXCLUSION SUSMENTIONNÉE NE S'APPLIQUE DONC PEUT-ÊTRE PAS À VOUS.

LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE CERTAINTEED SE LIMITENT AU REMPLACEMENT OU AU REMBOURSEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEX, TEL QUE STIPULÉ DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. EN AUCUN CAS CERTAINTEED NE DOIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE, Y COMPRIS TOUT DOMMAGE MATÉRIEL CAUSÉ À LA PROPRIÉTÉ, AU BÂTIMENT OU À SON CONTENU, OU DE BLESSURES SUBIES PAR QUICONQUE, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION DE PRODUITS CERTAINTEED OU DE LA VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE. SI VOTRE ÉTAT OU VOTRE PROVINCE N'AUTORISE PAS LES EXCLUSIONS OU LES LIMITATIONS DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, IL EST POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS SUSMENTIONNÉES NE S'APPLIQUENT PAS À VOUS.

EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE CERTAINTEED, DÉCOULANT OU LIÉE AU PRODUIT COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE, NE DÉPASSERA LE DOUBLE DU PRIX D'ACHAT INITIAL DES PRODUITS.

La présente garantie limitée ne peut être modifiée, altérée ni élargie par quiconque, y compris par les distributeurs du produit, les concessionnaires, les vendeurs et/ou les représentants sur le terrain de CertainTeed.

La présente garantie limitée vous confère des droits légaux spécifiques. Il est possible que vous disposiez également d'autres droits, qui varient d'un État ou d'une Province à l'autre.

Tous les paiements effectués par CertainTeed aux termes de la présente garantie limitée sont en dollars É.-U.

Actions à prendre par le client

Le propriétaire du bâtiment/consommateur doit aviser rapidement CertainTeed de tout vice de fabrication et fournir une preuve de la date d'achat et d'installation de la moulure extérieure Restoration Millwork ainsi qu'un titre de propriété. CertainTeed peut exiger du propriétaire du bâtiment/consommateur qu'il lui soumette, pour analyse, un échantillon du produit déclaré défectueux. CertainTeed évaluera ensuite la réclamation et si un vice couvert par la présente garantie est confirmé, CertainTeed, dans un délai raisonnable après examen et évaluation de

la réclamation, autorisera, à son gré, le remplacement de la moulure extérieure Restoration Millwork ou remboursera, aux termes de la présente garantie, le montant initial payé pour le produit par le propriétaire du bâtiment/consommateur d'origine.

Toutes les notifications doivent être envoyées à :

CertainTeed LLC
Attn: Warranty Claims
803 Belden Road
Jackson, MI 49203
Numéro de téléphone : 800-999-3654
Site Web : https://fr.certainteed.ca/warranty-information/

Date d'entrée en vigueur : La présente garantie s'applique à la moulure extérieure Restoration Millwork posée à compter du 1e mars 2023.

Soins et entretien

Bien que le PVC cellulaire non peint CertainTeed résiste aux taches les plus courantes, il peut se salir comme tout autre produit exposé aux conditions atmosphériques. Les salissures et saletés normales peuvent être éliminées avec une brosse à poils doux et un seau d'eau savonneuse. Pour les taches particulièrement tenaces, demandez à votre distributeur local de matériaux de construction un nettoyant adapté aux produits en PVC. Quel que soit le nettoyant, faites toujours un essai sur un endroit dissimulé avant de l'utiliser pour les endroits visibles.

SAINT-GOBAIN

CertainTeed
BARDAGES • CLÔTURES • GARDE-CORPS • MOULURES • GYPSE • ISOLATION • PLAFONDS • TOITURES • TERRASSES
2424 Lakeshore Rd. West, Mississauga, ON L5J 1K4
Professionnel : 800-233-8990
certainteed.ca

© 03/23 CertainTeed, imprimé aux États-Unis, Code N° 04-02-2029-CA-FRCN